

Evry, le 17 janvier 2012

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES
POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE NATIONALE DE LYCEE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé **en classe de troisième**.

En vue de son entrée en lycée, ou lycée professionnel, ou EREA à la rentrée scolaire 2012/2013, le Service Académique des Bourses à l'Inspection Académique de l'Essonne attire votre attention sur **la campagne de bourses de lycées** qui se déroulera **du 25 janvier au 13 avril 2012**

Vous pouvez utiliser la fiche d'auto-évaluation ci-joint pour estimer si vous pouvez prétendre à une bourse nationale du lycée.

Durant cette période, si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une bourse au lycée, vous devrez **retirer un dossier de demande de bourse** auprès du secrétariat du collège où est scolarisé votre enfant.

Ce dossier dûment rempli devra être retourné **au collège impérativement avant le 13 avril 2012, accompagné des pièces demandées**.

Un accusé de réception vous sera remis, comme preuve du dépôt de votre demande. **Vous devriez le conserver**, ce document pouvant vous être demandé ultérieurement par l'Inspection Académique en cas de **contestation**.

ATTENTION !

Ces démarches sont indispensables pour que votre enfant puisse bénéficier d'une bourse de lycée à la prochaine rentrée scolaire même s'il bénéficie actuellement d'une bourse de collège.